

Le 8 mai 2010, Segonzac est devenue la 1^{ère} ville « Cittaslow » de France. L'information est arrivée à toute vitesse par la presse et même la télévision ! A l'étonnement bien normal des Segonzacais, voilà quelques explications et précisions sur un sujet qui ne fait que commencer ...

« Cittaslow », c'est quoi ?



La traduction mot à mot donne « ville lente », en fait, pour l'association qui nous l'a décerné c'est le label des « villes où il fait bon vivre » au sens le plus large du terme et cela regroupe bien des aspects de la vie d'une commune.

Mais commençons par le début. Tout est parti d'Italie. En 1986 à Brà, suite au refus d'installation d'un fast-food, les élus et les administrés de cette ville d'Italie fondent le mouvement « slow food ». En 1999, inspirés par cette philosophie, le label « Cittaslow » est lancé par Paolo Saturnini dans la ville de Greve in Chianti et les maires de 3 autres villes. En quelques années le mouvement a pris de l'ampleur, le réseau est devenu international et à ce jour 140 villes dans 20 pays sont labellisées.

L'office de Tourisme de Grande Champagne a réalisé il y a quelques mois une étude interne et sans complaisance qui a fait nettement ressortir un déficit d'image sur notre territoire. Comme support à une meilleure communication, plusieurs labels ont été étudiés, type « plus beau ... » et c'est ainsi que l'office de tourisme a eu connaissance de « Cittaslow » et nous l'a présenté.

Evidemment nous n'avions jamais entendu parler de « Cittaslow » ! mais à mesure que nous avons étudié les critères à remplir, nous avons été vivement intéressés. Oh bien sûr, sur certains points il y avait de sacrés progrès à faire mais, globalement, nous nous sommes sentis proches de cette philosophie et nous avons senti que le label était à notre portée. Nous ne partions pas de zéro, bien au contraire. Les choix des équipes municipales précédentes correspondaient déjà bien à l'esprit, il fallait simplement travailler dans la continuité, en gardant à l'esprit l'idée simple qu'une ville est faite pour y vivre, y vivre bien, y vivre avec plaisir et confort même et surtout dans les détails du quotidien. Rien de révolutionnaire, au fond tous les élus doivent penser cela ! Bref, ça nous a paru « jouable » mais ça c'était notre avis, n'étions-nous pas trop optimistes ? Nous nous sommes renseignés auprès d'autres villes ayant travaillé sur cette labellisation et ayant arrêté pour diverses raisons (changement d'équipe municipale). Grâce à internet, nous avons découvert que la ville jumelle de Cognac, Perth, était « Cittaslow » (le monde est petit !). Mais quand même, avant de communiquer publiquement, il nous a paru prudent de soumettre notre candidature et de savoir si nous étions éligibles.



En pratique, ça s'est passé comment ?

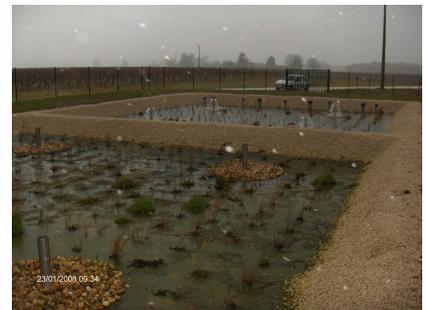
Un dossier à remplir, des preuves à apporter, nous avons rassemblé tout ce qui pouvait appuyer notre candidature. Les critères portent sur 6 grands axes :

- l'environnement
- les infrastructures
- l'urbanisme
- la mise en valeur des produits locaux
- l'hospitalité
- la sensibilisation de la population

(en noir nos atouts, en bleu ce qui est en cours et en rouge les projets)

- l'environnement

Déchetterie, tri sélectif organisé, composteurs privés, station d'épuration, station « sur roseaux », 3 chaufferies bois permettant le chauffage collectif (salles des fêtes, médiathèque, groupe scolaire et appartements, gymnase dojo, temple, presbytère et logement, maison de retraite) signalisation sur lattes, pancartes touristiques, réduction de la pollution lumineuse et économies d'énergie par le remplacement des « boules »...



En cours : l'extension et la modernisation de la déchetterie, mise aux normes et extension de la capacité de traitement de la station principale d'épuration

En projet : l'amélioration de la collecte par la mise en place de bacs collectifs par villages ou par quartiers, mise en place d'une plate-forme de valorisation des déchets végétaux

Diminution de la pollution acoustique par la réduction de la vitesse des véhicules traversant le bourg et les villages

Engagement d'une démarche de labellisation de systèmes gestion de l'environnement (type ecolabel, iso ...etc)

- les infrastructures

Respect de l'architecture dans le périmètre de l'église et du temple, aménagement du centre bourg prévu avec des liaisons piétons et cycles sécurisées (PLU), accessibilité handicapés prise en compte lors des travaux récents, office de tourisme labellisé accès handi, nombreuses associations sportives et culturelles (plus de 40), salle des fêtes et salles à leur disposition, équipements sportifs (gymnase, dojo, tennis, basket, pétanque, moto-cross), médiathèque avec action forte vers les jeunes et les écoles, jumelage, aide à domicile (ADMR), maison de retraite, jardin public avec jeux, parcours de santé, halte camping car, espace vert « Petit Parc », présence régulière de commerçants non sédentaires, bâtiments publics et privés réhabilités en centre bourg dans la continuité du programme OPAH, office de tourisme avec site internet



En cours : pistes cyclables et parcours piétons vers les écoles et les bâtiments publics, prévues dans le PLU, mises en œuvre au fur et à mesure des réalisations et des aménagements ; acquisition programmée de divers terrains pour permettre des cheminements doux ; audit pour étude de l'accessibilité handicapés (technicien recruté par le Pays Ouest Charente pour accompagner les communes)

Réalisation d'un terrain de sports et d'équipements complémentaires,

Réalisation, avec la Communauté de Communes, d'un lieu d'accueil « enfants-parents » et d'un relais d'assistantes maternelles

Mise en place, par le CCAS, d'ateliers « 1^{er} secours », « mémoire » et « équilibre »

En cours de réalisation, le projet étant porté par la Communauté de Communes, un groupement médical dont le bâtiment sera situé dans le bourg de Segonzac



Aménagement des entrées de villages, participation aux « Villes Fleuries »

Une maison située sur la place de l'église, acquise par la municipalité en 2009, va faire l'objet d'une rénovation dans le respect de son environnement

Etude en cours pour la réhabilitation d'un local commercial et selon les conclusions de cette étude, installation d'un commerce de proximité

Le site internet de la commune est en cours de réalisation et intégrera les informations Cittaslow

En projet : réalisation de l'obligation d'accessibilité

Actions du CCAS existant à développer (jardins familiaux ...) ; l'aménagement des entrées de bourg qui suivra le rythme de rénovation des rues, prévu à la fois pour l'esthétique et la sécurité

- **l'urbanisme (mobilier et technologies)**

L'aspect développement durable est pris en compte lors des travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux ; fibre optique, jours de ramassage ordures ménagères planifiés, conteneur habillé bois, aménagement espaces verts publics privilégiant les espèces locales et peu exigeantes en eau, arrosage « goutte à goutte » des balcons et espaces verts autour de l'église, paillage, contrôle des couleurs dans le périmètre protégé « Bâtiments de France »



En cours : l'aménagement du « Petit Parc » est réalisé actuellement par les services techniques

- la mise en valeur des produits locaux



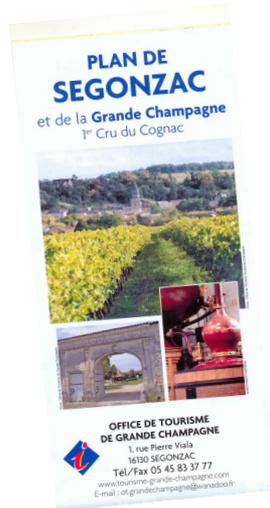
le cognac, principale production locale, bénéficie d'une AOC et la commune se situe dans le 1^{er} cru du terroir, la Grande Champagne, présence de nombreux viticulteurs produisant le vin, le distillant de façon traditionnelle (alambic à domicile le plus souvent) et assurant le vieillissement ; tonnellerie ; travail avec l'association « Régalade » au niveau des cantines scolaires (éducation au goût et à la qualité alimentaire en restauration collective), création d'un convivium Slow Food, productions typiques du terroir (vin de pays, pineau des Charentes, cognac, truffes, safran), boutique associative dans un local loué à la commune permettant la commercialisation directe et personnalisée (présence physique de chaque adhérent-producteur environ une fois par mois) ; pas d'arbres historiques ou remarquables mais de jolis parcs privés (protégés) et volonté de sauvegarde de l'existant (exemple du cèdre du « Petit Parc » très abimé par la tempête) ; actions de valorisation et de maintien des manifestations culturelles locales (Foire Exposition de la Grande Champagne et « Fête de la Vigne » (animation intercommunale à laquelle une équipe locale participe chaque année, lieu différent chaque année, en 2009 à Segonzac) ; promotion des potagers urbains et d'école cultivés selon les méthodes traditionnelles (jardins scolaires éducatifs avec le concours des agents « espaces verts » des services techniques de la commune),



Projets Slow Food en cours d'élaboration ; En cours : Jardins associatifs et école

- l'hospitalité

Formation à l'accueil touristique, pour leurs adhérents, par les réseaux « Etapes du Cognac » et « Gîtes de France », plan de ville disponible pour faciliter l'approche des visiteurs et l'accès aux renseignements, office de tourisme (labellisé accueil handicapés) avec des horaires élargis en été, mairie ouverte le samedi matin. Dépliant « pas à pas » Itinéraire piéton permettant la découverte « slow » de la ville adaptée au rythme de chacun,



- la sensibilisation de la population

présentation du projet d'adhésion à la commission « communication, culture et tourisme » puis au Conseil Municipal. Information dans le journal municipal ; pour le partage de la philosophie Cittaslow, la médiathèque sera un relais important

programme de diffusion des activités de Cittaslow et Slow Food :

une fois l'adhésion obtenue, une réunion publique sera organisée avec diffusion de documentation sur les activités de Cittaslow et Slow food

Et tout ça nous a fait un dossier complété par des annexes (photos ...) dont une mérite qu'on en parle un peu plus : le PADD. Une abréviation barbare sous laquelle se cache l'ensemble des motivations et des réflexions qui ont servi lors de l'élaboration du PLU. Eh bien ce document, daté de 2006, fruit du travail des élus et du Cabinet GEHCO , reprend à peu près toutes les valeurs « Cittaslow » ! la preuve que notre démarche n'est pas juste un peu d'opportunisme mais s'inscrit exactement dans une réalité bien ancrée dans notre territoire et depuis longtemps. Segonzac faisait déjà du « Cittaslow » sans le savoir !

Et maintenant ?

Continuer et faire vivre « **notre** » label !

C'est une motivation supplémentaire pour développer la qualité de vie à Segonzac. Nous voyons dans ce label un « catalyseur » des énergies. Chacun peut y trouver un intérêt, même si, bien naturellement, nous ne nous sentons pas tous concernés par les mêmes choses. Et c'est tout l'intérêt d'un label aussi large. La prise de conscience de tout ce qui peut et doit être amélioré fait aussi partie de la démarche. Et des choses à améliorer, il y en a !...et des pas faciles !....

Le partage d'expériences au travers d'un réseau international sera aussi source de solutions. S'inscrire dans ce réseau, participer activement à son développement (les contacts s'intensifient prouvant l'intérêt d'autres villes, d'urbanistes ...) font aussi partie des challenges futurs !

Et le dynamisme économique ? tout peut s'imaginer quand on met en avant des valeurs de qualité, de tradition, de bien vivre ... imaginons !

Nous sommes au tout début de ce qui peut paraître une aventure pour nous, plus habitués à la discrétion ! Les axes de travail sont bien tracés, la mise en œuvre de tous les projets va pleinement remplir les années qui viennent et ne doutons pas que d'autres vont naître !

Etre la première ville française « cittaslow » donne à la fois un peu le vertige et beaucoup d'énergie.